



2015

RAPPORT D'ACTIVITES



POUR LE VIVRE-ENSEMBLE : LES AUTORITES LOCALES FRANCOPHONES SE MOBILISENT _____ **5**

1. De Kinshasa (2014) à Tunis (2015), l'AIMF prend le pari de se réunir dans des villes porteuses de sens _____ **5**

- ❖ *Le Sommet de Montréal pour le « vivre-ensemble »*
- ❖ *La réunion d'octobre 2015 à Tunis pour l'ouverture, l'innovation et la solidarité pour un pays renouant avec la démocratie, la paix et le développement*
- ❖ *A Lafayette et la Nouvelle Orléans : l'AIMF œuvre pour une Francophonie d'ouverture et de développement*

2. En matière de diplomatie et de paix, les villes contribuent aux processus politiques de sortie de crise : l'exemple de l'Afrique centrale _____ **15**

- ❖ *Appui aux maires et aux populations frontalières du lac Kivu*
- ❖ *Les actions de rapprochement entre les autorités locales, les populations du Rwanda et de République démocratique du Congo*

3. Une nouvelle solidarité pour faire face aux crises climatiques. _____ **18**

- ❖ *Les actions de l'AIMF lors de la COP21, tenue à Paris en décembre 2015*

APPUI A LA POLITIQUE SOCIALE DES COLLECTIVITES LOCALES _____ **30**

1. Le développement de partenariats techniques et financiers pour la mise en œuvre des projets de société _____ **32**

2. La diversité des projets de société adoptés lors des Bureaux de l'AIMF donne au réseau des Autorité locales francophones une image populaire et sociale. _____ **33**

- ❖ *Projets de développement économique et d'équipement public pour le renforcement du vivre-ensemble*

- ❖ *Des projets de société pour l'adaptation au changement climatique*

3. Des projets emblématiques en matière d'accès aux services essentiels de base _____ **38**

4. L'AIMF appuie aussi ses villes pour faire face aux besoins fondamentaux des populations affectées par une catastrophe naturelle ou un conflit _____ 45

5. Des indicateurs de résultats _____ 46

CONSTRUIRE NOTRE AUTONOMIE ET NOTRE RECONNAISSANCE _____ 50

1. L'Accord cadre de partenariat « AIMF – Commission européenne 2015-2020 » : AIMF, autorité de plaidoyer en faveur des collectivités locales francophones _____ 51

2. La dimension politique des autorités locales passe par leur autonomisation financière. __ 54

3. La mise en réseau des villes pour une meilleure mise en valeur du patrimoine local ____ 56

4. Les femmes et les jeunes participent aussi à l'autonomisation des collectivités locales __ 59

5. La mise en synergie des autorités locales avec les écoles et les universités _____ 62

6. Les partenariats bilatéraux renforcent le réseau _____ 63

- ❖ *Dakar et Montréal mutualisent leurs projets de ville en signant un accord de coopération*
- ❖ *Kinshasa-Brazzaville-Dakar unis dans un jumelage triangulaire*
- ❖ *En juin 2015, la ville Tunis et Marseille ont signé un accord de jumelage*
- ❖ *Le réseau des villes francophones et francophiles d'Amérique se structure*
- ❖ *Le réseau des villes de mémoire se réunit aussi en marges des Assemblées générales de l'AIMF*

•

•

•

•

•

1. De Kinshasa 2014 à Tunis 2015, l'AIMF prend le pari de se réunir dans des villes porteuses de sens



l'attribution du prix Nobel de la Paix au Dialogue national tunisien

•

•

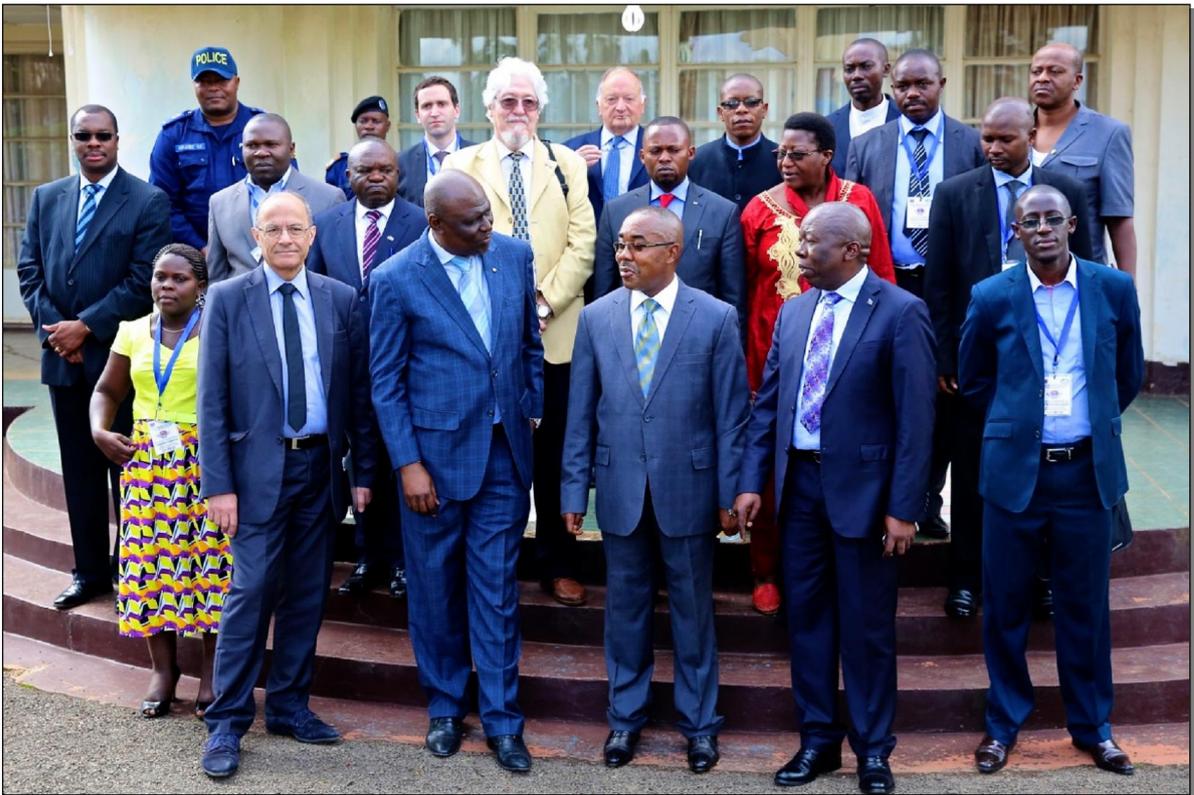
□

□

❖ *A Lafayette et la Nouvelle Orléans : l'AIMF œuvre pour une Francophonie d'ouverture et de développement*



2. En matière de diplomatie et de paix, les villes contribuent aux processus politiques de sortie de crise : l'exemple de l'Afrique centrale



❖ *Appui aux maires et aux populations frontalières du lac Kivu*

❖ *Les actions de rapprochement entre les autorités locales, les populations du Rwanda et de République démocratique du Congo*

3. Une nouvelle solidarité pour faire face aux crises climatiques.

❖ *Les actions de l'AIMF lors de la COP21, tenue à Paris en décembre 2015*

La Commission permanente de l'AIMF villes et développement durable, présidée par la ville de Lausanne, s'est activement impliquée dans la recherche de solutions à l'adaptation aux changements climatiques

-
-
-
-

-
-
-

•

•



b) L'Appel des Maires des capitales et des grandes villes africaines pour une électrification durable de l'Afrique: un moment fort dans le processus de mobilisation et de prise en compte du rôle des Autorités locales dans la lutte contre les changements climatiques.



c) La résolution de Dakar, des 11 et 12 septembre 2015 : une démarche vertueuse de partenariat ville / Etat dans la lutte contre les changements climatiques

•

•



□

□

□

□

□

□

□

□

□

□

□

□

□

□

□

□

□

□

□

□

□

□

□

□

□

□

□

□

□

□

d) Le Sommet des élus locaux pour le Climat : maires et décideurs mondiaux mobilisés pour faire en sorte que la COP21 rende visible le potentiel d'actions des autorités locales, afin de faire évoluer les dispositions législatives et réglementaires et faciliter l'action des villes, mais aussi pour un accès plus direct des collectivités locales aux financements des opérations en matière de lutte contre les changement climatiques.





En 2015, avec une subvention de 2 250 000 €, l'AIMF a mobilisé près de 1 800 000 € de financements complémentaires. Cet investissement a bénéficié à 17 villes. Plus de 2,5 millions de personnes ont également bénéficié de ce programme.

En 2015, l'AIMF a géré 28 projets financés par le Fonds de coopération. Pour les mettre en œuvre et assurer leur suivi, elle a décaissé 1 640 000 € et organisé 28 missions dont 14 exécutées par des experts extérieurs parmi lesquels 9 issus du Sud.

Budget 2015

Intégration 502 268 €

Ville de Paris 1 106 600 €

Wallonie Bruxelles 200 000 €

Canada 252 000 €

Genève 25 000 €

Cameroun 20 000 €

Liège 25 000 €

Luxembourg 24 800 €

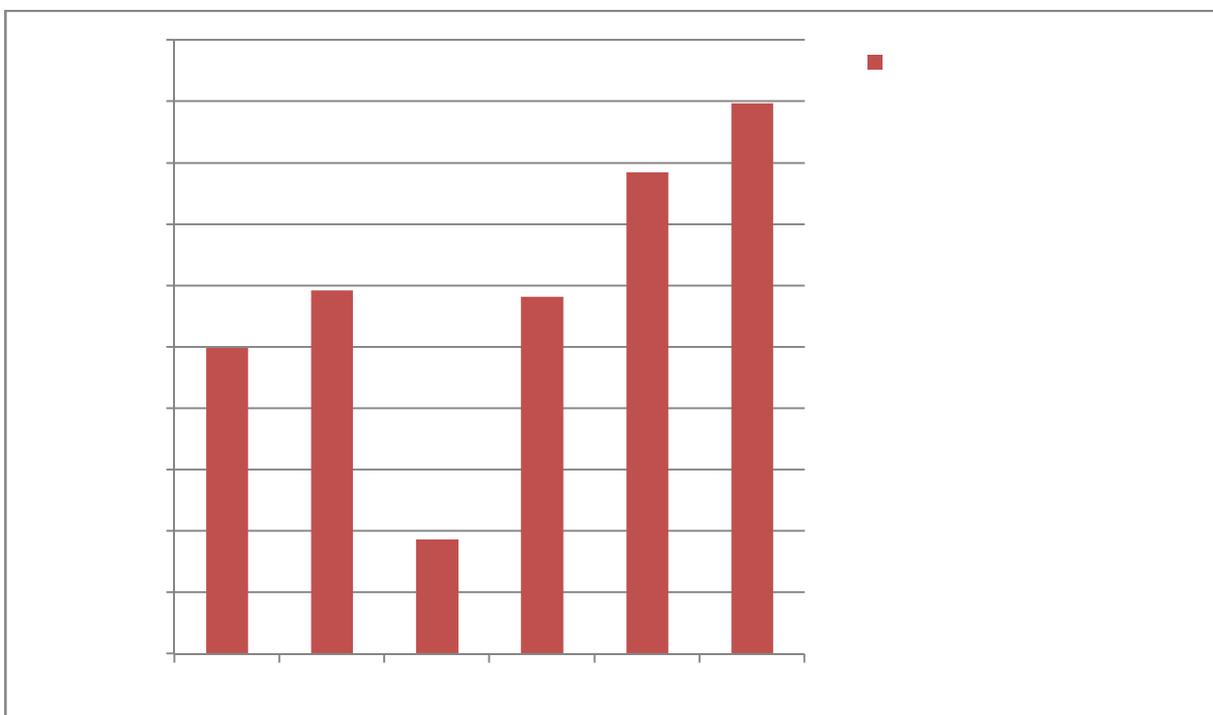
Lausanne 18 000 €

Nordeaux 15 000 €

Agences de l'eau et villes du sud 1 795 104 €

Total 4 204 072

1. Le développement de partenariats techniques et financiers pour la mise en œuvre des projets de société



2. La diversité des projets de société adoptés lors des Bureaux de l'AIMF donne au réseau des Autorité locales francophones une image populaire et sociale.

❖ *Projets de développement économique et d'équipement public pour le renforcement du vivre-ensemble*

□ *Contexte du projet*

Données clés du projet

Coût total du projet : 252 000 €

AIMF : 217 200 €

Ville de Gitéga : 35 000 €

□ *Les actions prévues*

❖ **Travaux :**

❖ **Accompagnement à la gestion de l'ouvrage**

▢ *Contexte du projet*

Données clés du projet

Coût du projet : 220 000 €

AIMF : 220 000 €

Ville de Matanga : 50 000 €

▢ *Les actions prévues*

▢ *Contexte du projet*

Données clés du projet

Coût total du projet : 331 000 €

AIMF : 225 000 €

FCP : 22 000 €

▢ *Les actions prévues*

□ **Objectif du projet**

Données clés du projet

Coût total du projet : 1 250 000 €

AIMF : 300 000 €

Ville de Vientiane / Agence de l'eau
seine Normandie / IAA : 50 000 €

□ **Les actions prévues**

❖ **Infrastructure et Mise en route de la station :**

❖ **Appui technique réglementaire administratif :**

❖ **Structuration de la filière et mode de gestion :**

❖ **Sensibilisation / Communication / Capitalisation :**

□ **Contexte de ce projet**

Données clés du projet

Coût total du projet : 1 700 000 €

AIMF : 300 000 € ^{1^{ère}} tranche

Les communes: 100 000 €

Autres partenaires à identifier

□ **Les actions prévues**

❖ **Volet renforcement du FFLACAM**

❖ **Volet Actions pilotes sur l'énergie durable**

-
-
-

-
-
-

3. Des projets emblématiques en matière d'accès aux services essentiels de base

□ Contexte de ce projet

Données clés du projet

Coût total du projet : 456 4230 €

AIMF : 319 600 €

Ville de Dosso: 136 800 €

□ Les actions réalisées

❖ Fourniture de matériels roulants

□



□



□



□



□



❖ Volet eau potable en partenariat avec l'Agence de l'eau Rhin-Meuse



▢ **Contexte d' projet**

Données clés du projet

411 000 €

-
-
-
-
-

▢ **Les actions d' projet**

❖ **Volet accès à l'eau potable des quartiers périphérique de la ville de Bouba**



❖ Volet accès à l'assainissement des quartiers périphérique de la ville de Boua



❖ Pour la durabilité et l'appropriation de ces ouvrages par les bénéficiaires ce projet a été participatif



e.

▢ **Contexte du projet**

Données clés du projet

396 500 €

-
-
-
-
-

▢ **Les actions du projet**

-
-
-
-
-
-
-

☐ Nouvelles ouvrages en eau



Appuyer les villes pour faire face aux besoins fondamentaux des populations affectées par une catastrophe naturelle ou un conflit

??

-
-
-
-
-
-

??



1. **Launched under the leadership of AIMF in 2015-2020**
AIMF's role in the development of the



2. La dimension politique des autorités locales passe par leur autonomisation financière.



2. La mise en réseau des villes pour une meilleure mise en valeur du patrimoine local

□

□

□

□

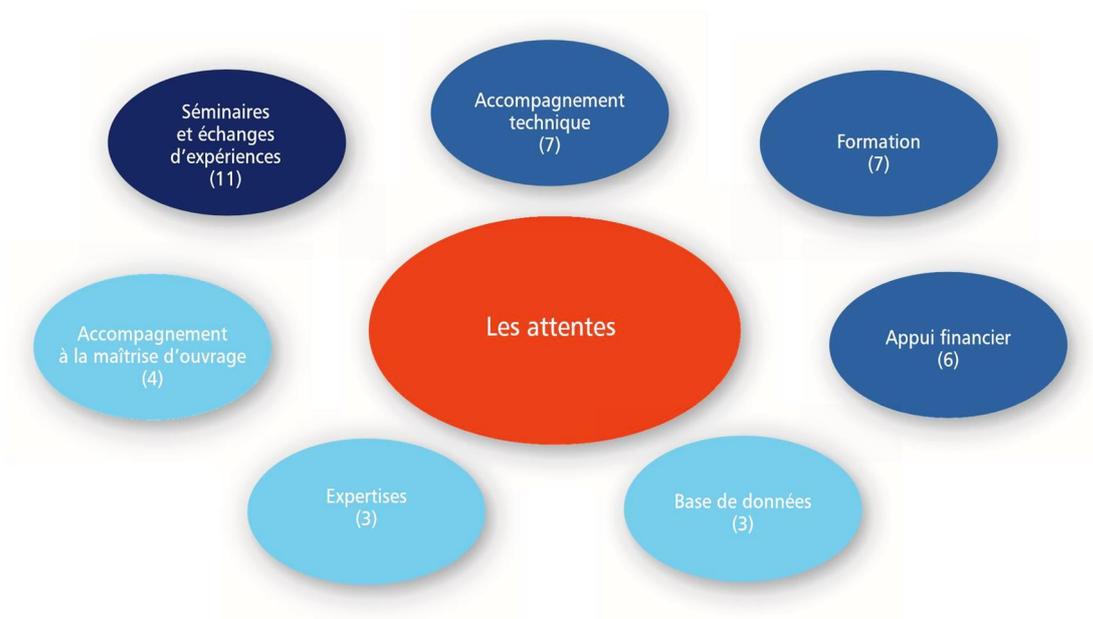
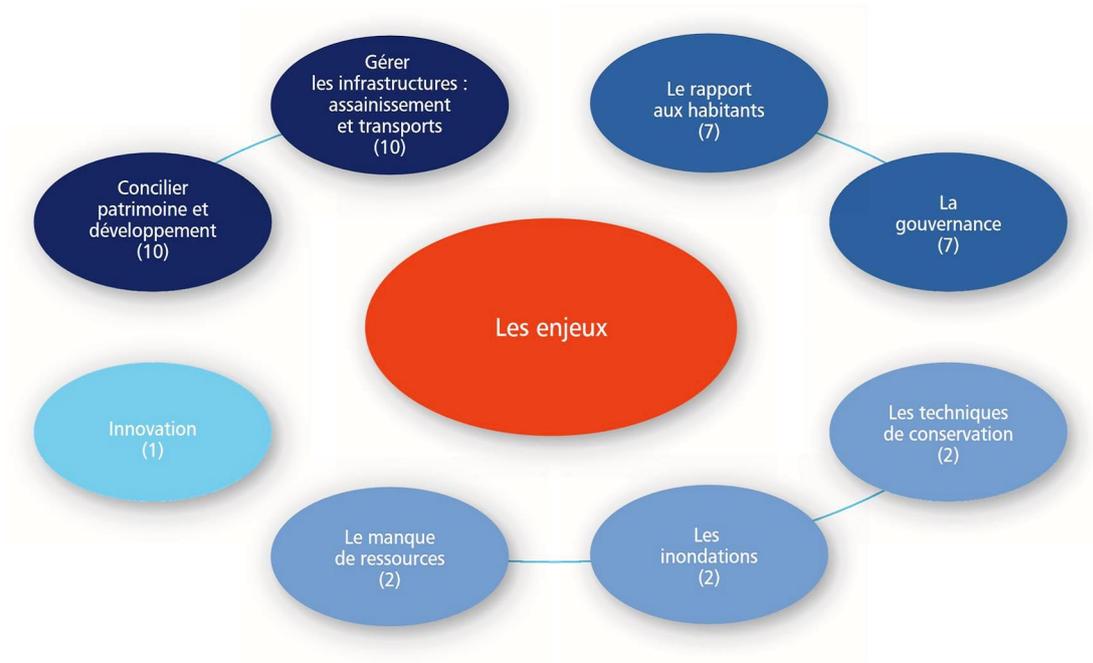
□

□

□

□

□



□

4. Les femmes et les jeunes participent aussi à l'autonomisation des collectivités locales

□



-
-
-
-
-
-
-
-
-

-

-

-

□

□



-

-

-

-

□

•

□

□

□

□

•

□

□

□

□

•

□

□

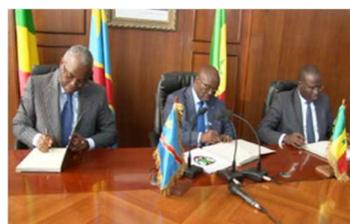
□

6. Les partenariats bilatéraux renforcent le réseau

❖ *Dakar et Montréal mutualisent leurs projets de ville en signant un accord de coopération*



❖ *Kinshasa-Brazzaville-Dakar unis dans un jumelage triangulaire*



❖ *En juin 2015, la ville Tunis et Marseille ont signé un accord de jumelage*



❖ *Le réseau des villes francophones et francophiles d'Amérique se structure*

❖ *Le réseau des villes de mémoire se réunit aussi en marges des Assemblées générales de*
RAM

-

-

-